



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE lors de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Ville de Beauceville seront déposés, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, conformément à l'article 105.1 de la *Loi des cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

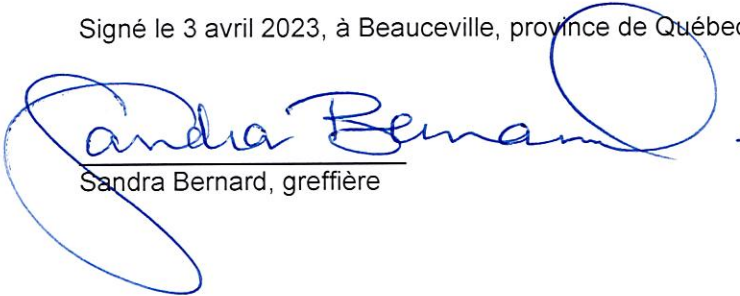
DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 3^e jour d'avril 2023.


Sandra Bernard, greffière

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sandra Bernard, greffière à la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Ville de Beauceville le 3 avril 2023.

Signé le 3 avril 2023, à Beauceville, province de Québec.


Sandra Bernard, greffière